



Assemblée Générale Extraordinaire du 3 avril 2014

RESOLUTIONS

1ère résolution

Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 février 2014 est approuvé.

2ème résolution

L'Assemblée Générale extraordinaire approuve la modification des statuts de la CAIA.

3ème résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve la modification du règlement intérieur de la CAIA.



Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2014

RESOLUTIONS

1ère résolution

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 avril 2013 est approuvé.

2ème résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral du Président commentant les activités de l'année passée et celles en cours ou prévues.

3ème résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier du trésorier et le rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos, le budget prévisionnel pour l'exercice 2014, l'affectation des excédents de gestion et donne quitus au Conseil pour sa gestion.